



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 12/07/16

Reçu en Préfecture le : 12/07/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 11 juillet 2016
D-2016/265

Aujourd'hui 11 juillet 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Nicolas BRUGERE (présent à partir de 16h30)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE

Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Titre de recette. Attribution de subventions. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Document d'Orientation Culturelle, la Ville de Bordeaux a souhaité affirmer son soutien au développement de l'art dans l'espace public. Se réunir dans l'espace public autour de propositions artistiques esthétiques, conviviales et non marchandes, est une priorité culturelle dont l'objectif est de contribuer au rapprochement des personnes, à l'accès à l'art pour tous, mais aussi à l'embellissement et à la valorisation du patrimoine architectural et du cadre de vie des riverains.

A cet égard, l'espace public constitue un formidable terrain de jeu pour les artistes urbains qui utilisent la ville comme support pour y déployer la richesse de leurs univers artistiques. La Ville de Bordeaux porte donc une attention toute particulière à ceux que l'on appelle aujourd'hui les "auteurs d'espace" dans le domaine spécifique des cultures urbaines, en pleine croissance sur notre territoire. Venues du terrain, les initiatives, de plus en plus nombreuses, sont aujourd'hui accompagnées et soutenues par la Ville. Les acteurs culturels bénéficient d'une visibilité sur une page dédiée du site Internet de la Ville de Bordeaux, des espaces appropriables pour des interventions *in situ* sont répertoriés et mis à disposition chaque fois que possible. Enfin, la « Saison Street Art », temps fort annuel proposant un focus sur les cultures urbaines, se déroulera du 25 juin au 30 octobre 2016 dans les huit quartiers de la Ville de Bordeaux, ainsi que sur le territoire métropolitain, notamment à Bègles, Talence et Pessac.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé en janvier 2016 par le Ministère de la Culture et de la Communication en faveur des cultures urbaines. Le projet « Saison Street Art » présenté par la Ville de Bordeaux a été retenu pour une subvention s'élevant à un total de 30 000 euros fléchés sur 4 projets d'intervention artistique répondant aux critères suivants :

- Ø Valorisation des quartiers peu équipés culturellement et artistiquement ;
- Ø Dimension participative avec les habitants ;
- Ø Parité homme/femme.

Festivals, fresques murales monumentales, pérennes ou éphémères, projets transversaux, rencontres et conférences ponctueront cette saison estivale. Au total, la « Saison Street Art » réunira plus d'une centaine d'artistes œuvrant sur le territoire bordelais, mais aussi des artistes nationaux et internationaux invités à s'exprimer partout dans la métropole.

Dans ce cadre, je vous propose :

- d'attribuer, en accord avec la DRAC Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, la somme de 7 500 euros à chacune des associations suivantes :

- Pôle Magnetic
- Transfert
- Alchemist
- Yawata

Soit un montant total de 30 K€

- De soutenir en parallèle ou en complément les structures suivantes :

- Pôle Magnetic : 5 000 euros
- Transfert : 4 000 euros
- Le cocktail : 8 000 euros
- Skinjackin : 4 000 euros

- Brev'art : 4 000 euros
Soit un montant total de 25 K€

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- émettre le titre de recette correspondant à la subvention attribuée par la DRAC Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes à la Ville de Bordeaux pour ces projets ;
- attribuer ces subventions, lesquelles seront prélevées sur la ligne budgétaire suivante : rubrique 30 - nature 6574 ;
- élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 11 juillet 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT